

il y consentit volontiers et demeure dans une ferme espérance qu'il guériroit nonobstant une apostume qu'il avoit dans l'estomac, qui lui causoit un hoquet qui ne présageoit qu'une mort prompte et assurée ; en effet, on luy donna l'extrême onction, iugeant qu'il alloit bientôt mourir ; néanmoins Dieu le délivra de ce premier danger en peu de tems. Mais pour le second, on luy déclara qu'il n'y avoit aucuns remèdes humains à faire et qu'il falloit avoir recours à Dieu, qui seul le pouvoit guérir, car il avoit perdu l'usage et le sentiment d'une jambe depuis six mois, en sorte qu'il ne sentoît ni les coups dont on la frappait, ni les incisions qu'il y faisait, non plus, que sy elle estoit morte, comme il le pensoit ; se voyant en cet estat, sans rien diminuer de sa confiance, il prend la résolution de s'en aller à l'église de Ste. Anne du l'etit Cap, à six lieues de Québec pour y faire neuvaine et obtenir par l'intercession de cette glorieuse sainte la santé qu'il espérait. Il commence donc sa neuvaine et ses prières, souffre de grandes tentations et peines d'esprit pendant les premiers iours iusques au cinquième qui estoit la feste des glorieux apostres St. Pierre et St. Paul, où estant aux pieds de l'autel de Ste. Anne, il sentit en sa jambe de très-grandes douleurs et notamment tous les coups dont il l'avoit frappée pendant qu'elle estoit insensible. Ensuite il se laissa aller comme à un doux sommeil ; d'où revenant à soy, il se sentit plein d'une extrême consolation ; et sur sa jambe il aperçut une sueur dont elle estoit trempée, et de là s'exhaloit une odeur si suave,